



# Rapport d'Activité 2015

TARN-ET-GARONNE



*S'engager avec les jeunes, une force pour notre territoire !*



# Sommaire



## CHAPITRE I : Bilan des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1<sup>ers</sup> accueils en 2015

I. Évolution des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils depuis 2005	p.4
II. Évolution de l'activité	p.4
III. Une réponse de proximité	p.5
IV Les jeunes en contact en 2015 : 5 373	p.6
V. Les jeunes accompagnés en 2015 : 3 927 jeunes	p.8
1 - Éléments de profil : Représentation par âge, par sexe, par niveau et par lieu d'accueil	
VI. Les premiers accueils en 2015 : 1 674 jeunes	p.10
1 - Éléments de profil : Représentation par âge, par sexe, par niveau et par lieu d'accueil	

## CHAPITRE II : Les actions 2015 pour :

I. L'emploi	p.13
II. La formation	p.15
III. La vie sociale : santé – logement – aides financières – fonds d'intervention	p.16

## CHAPITRE III : Les dispositifs d'accompagnement renforcé

I. Le programme CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	p. 19
II. L'action RSA jeunes femmes avec enfants	p. 20
III. La convention de co-traitance Pôle Emploi / Mission Locale	
Mise en œuvre du PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	p.21
IV. La Politique de la Ville	p.22
V. L'ANI « Jeunes décrocheurs »	p.23
VI. La Garantie Jeunes	p.24

## CHAPITRE IV : Communication

I. Sites et réseau social	p.26
II. Le Projet Associatif de Structure	p.27

## CHAPITRE V : Bilan social - Le personnel de la Mission Locale

I. L'organigramme du personnel	p.29
II. Les données sociales : Effectif, fonctions, mouvements de personnel, absences, âge, ancienneté	p.30
III. La formation pour le personnel	p.32

## CHAPITRE VI : Bilan financier

I. Compte de résultat : Charges – Produits – Apports en nature	p.34
II. Bilan actif - Bilan passif	p.37

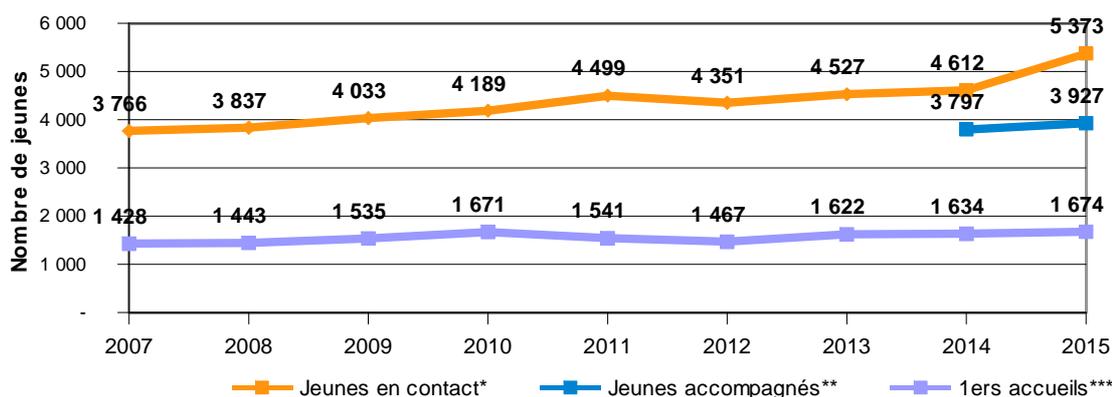
Lexique des abréviations	p.39
--------------------------	------



**BILAN  
DES JEUNES EN CONTACT,  
DES JEUNES ACCOMPAGNES  
ET DES 1ers ACCUEILS  
EN 2015 :**

**Jeunes en contact : 5373  
dont jeunes accompagnés : 3927  
dont 1ers accueils : 1674**

# I. Évolution des jeunes en contact, des jeunes accompagnés et des 1ers accueils



\*Jeunes en contact : jeunes ayant eu au moins un contact dans l'année (dont jeunes accompagnés et 1ers accueils).

\*\*Jeunes accompagnés : jeunes ayant eu au moins un contact de nature "entretien individuel, atelier ou information collective" dans l'année

\*\*\* 1ers accueils : jeunes venus pour la première fois dans l'année.

**Jeunes en contact\* : 5373**

2014 = 5161, soit + 212 jeunes

**Jeunes accompagnés\*\* : 3927**

2014 = 3797, soit + 130 jeunes

**Jeunes en 1ers accueils\*\*\* : 1674**

2014 = 1634, soit + 40 jeunes

## Répartition Hommes/Femmes

	Femmes		Hommes		TOTAL
Jeunes en contact	2 703	50%	2 670	50%	5 373
dont jeunes accompagnés	1 983	50%	1 944	50%	3 927
dont 1ers accueils	871	52%	803	48%	1 674

# II. Évolution de l'activité

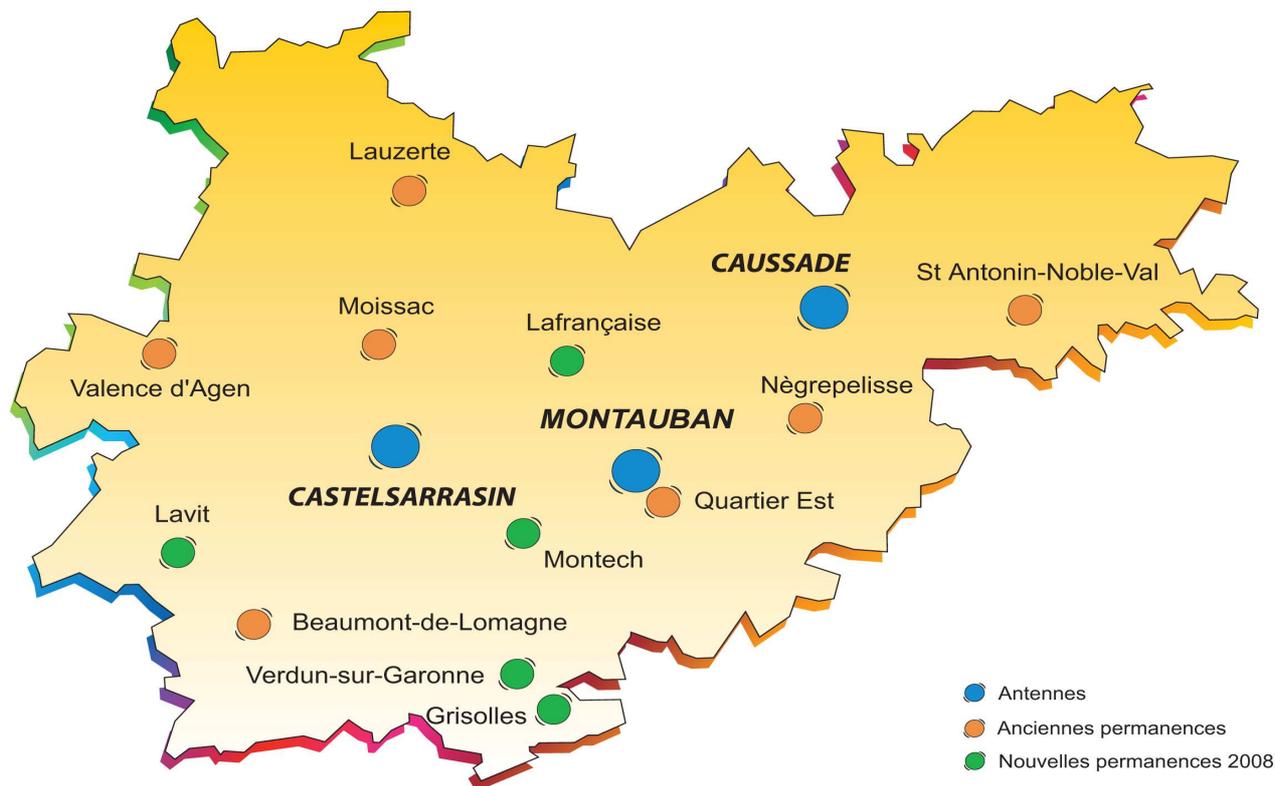
Activité globale	2014	2015	Évolution
Jeunes en contact	5 161	5 373	4%
Jeunes accompagnés	3 797	3 927	3%
1ers accueils	1 634	1 674	2%
Ateliers	86	5 454	
Courriers	3 652	3 419	-6%
Emails	2 558	2 446	-4%
Entretiens individuels	11 893	13 855	16%
Entretiens partenaires	511	607	19%
Informations collectives	880	1 128	28%
Médiations	158	462	
SMS	305	7 035	
Téléphones	9 937	10 084	1%
Visites	3 223	4 179	30%

## Relations avec les entreprises

	2014	2015	Évolution
Nombre de contacts* :	325	400	23%
dont entretiens	257	286	11%
Nombre d'offres d'emploi récoltées	401	462	15%

\*contacts = mails, entretiens, lettres, téléphones, visites, sms

### III. Une réponse de proximité



#### Fréquence des permanences assurées dans le département :

- Beaumont-de-Lomagne (Communauté de Communes) : lundi matin + 1 lundi après-midi sur 2
- Grisolles (EREF) : mardi et vendredi matins
- Lafrançaise (Point Relais Emploi) : mardis matins
- Lauzerte (Association Quercy Pays de Serres) : lundi après-midi
- Lavit (Mairie) : 1 lundi matin sur 2
- Moissac (Maison de l'Emploi et de la Solidarité) : lundi matin + mercredi après-midi + jeudi
- Montauban (Maison des Associations) : jeudi
- Montauban (Beusoleil) : mardi matin
- Montech (Espace Emploi Formation) : lundi + mardi matins
- Nègrepelisse (Maison de l'Intercommunalité) : lundi et jeudi matins + 1 lundi après-midi sur 2
- Saint-Antonin-Noble-Val (Relais des Services Publics) : mardi après-midi (sauf le 2<sup>e</sup> du mois)
- Valence d'Agen (Maison de l'Emploi,...) : 1 lundi après-midi sur 2 + mardi matin + jeudi + vendredi
- Verdun-sur-Garonne (Centre Médico Social) : lundi matin

## IV. Les jeunes en contact en 2015 : 5373 jeunes

Une hausse de 4,1 % par rapport à 2014.

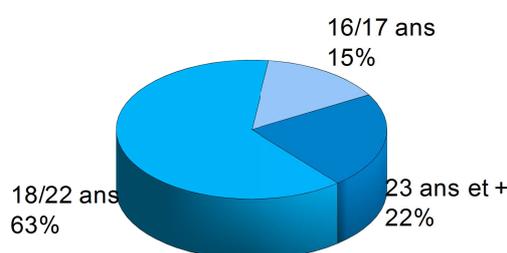
### Définition

Les jeunes sont dits « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, inter-médiation... (Conseil National des Missions Locales)

### 1. Éléments de profil des jeunes en contact

#### a- Représentation par âge\*

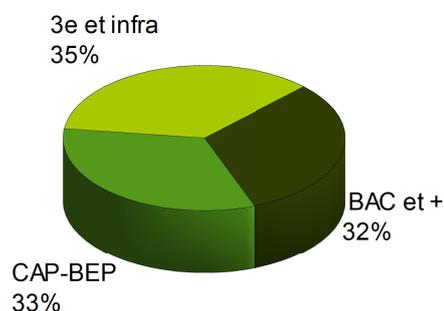
\* Le calcul de l'âge, se fait au 31 décembre 2015



La part des jeunes mineurs représente 15 % de notre public, soit 776 jeunes.

**Données 2014 : 14%**

#### b- Représentation par niveau



68 % des jeunes en contact ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 3668 jeunes.

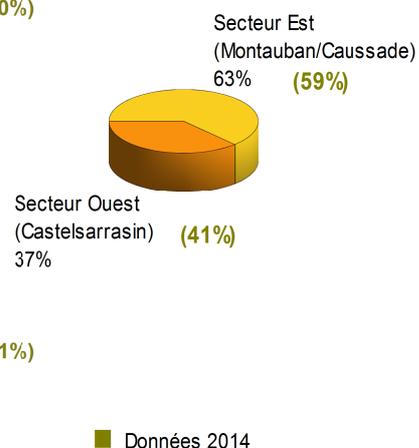
**Données 2014 : 71%**

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 35 % de notre public, soit 1 904 jeunes.

**Données 2014 : 37%**

## c- Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2014
MONTAUBAN	Antenne de Montauban	1 147	1 118	2 265	42%
	Permanence Beausoleil	4	4	8	
	Permanence Maison des Asso	86	94	180	4%
	<b>sous-total :</b>	<b>1 237</b>	<b>1 216</b>	<b>2 453</b>	<b>46%</b> (40%)
CASTELSARRASIN	Antenne de Castelsarrasin	400	433	833	16%
	Permanence Beaumont	35	42	77	1%
	Permanence Grisolles	69	51	120	2%
	Permanence Lafrançaise	41	35	76	1%
	Permanence Lauzerte	48	48	96	2%
	Permanence Lavit	11	5	16	
	Permanence Moissac	147	138	285	5%
	Permanence Montech	94	77	171	3%
	Permanence Valence	140	125	265	5%
	Permanence Verdun	37	31	68	1%
	<b>sous-total :</b>	<b>1 022</b>	<b>985</b>	<b>2 007</b>	<b>37%</b> (41%)
CAUSSADE	Antenne de Caussade	313	334	647	12%
	Permanence Nègrepelisse	101	98	199	4%
	Permanence Saint Antonin	30	37	67	1%
	<b>sous-total :</b>	<b>444</b>	<b>469</b>	<b>913</b>	<b>17%</b> (19%)
<b>TOTAL</b>	<b>2 703</b>	<b>2 670</b>	<b>5 373</b>	<b>100%</b>	



## 2. Entrées en situation professionnelle pour les jeunes en contact

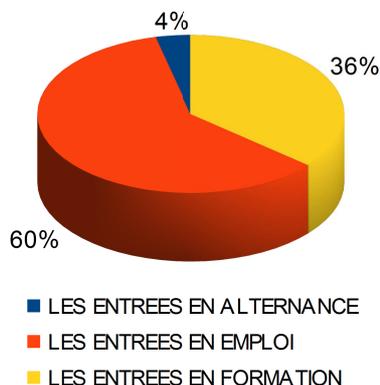
3126 entrées en situation professionnelle ont concerné 1981 jeunes.

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés, 51% ont pu accéder à un emploi et/ou à une formation.

53% des jeunes femmes en sont bénéficiaires.

334 jeunes ont bénéficié d'une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) contre 215 en 2014 soit une augmentation de 55%

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	TOTAL	
<b>LES ENTREES EN ALTERNANCE:</b>	<b>44</b>	<b>72</b>	<b>116</b>	<b>4%</b>
<b>LES ENTREES EN EMPLOI :</b>	<b>949</b>	<b>930</b>	<b>1 879</b>	<b>60%</b>
<i>dont CDI</i>	91	53	144	5%
<i>dont EMPLOIS D'AVENIR</i>	183	148	331	11%
<b>LES ENTREES EN FORMATION :</b>	<b>564</b>	<b>567</b>	<b>1 131</b>	<b>36%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 557</b>	<b>1 569</b>	<b>3 126</b>	<b>100%</b>



### LEGENDE :

**Alternance** : Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation.

**Emploi** : CDI, CDD, CUI-Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE) CDD, CUI-Contrat Initiative Emploi (CIE) CDI, Emploi d'Avenir secteur marchand et non marchand, CDD : intérim, saisonnier, temps partiel...

**Formation** : Conseil Régional, Pôle Emploi, MLDS, Éducation Nationale...

## V. Les jeunes accompagnés en 2015 : 3927 jeunes

Une hausse de 3,4 % par rapport à 2014.

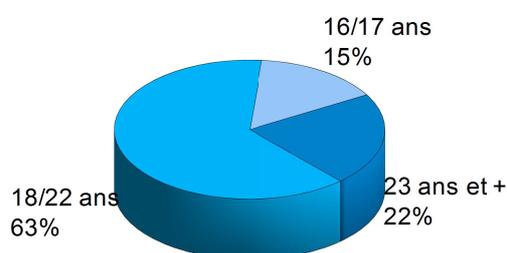
### Définition

Les jeunes sont dits « accompagnés » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par le biais d'un entretien individuel, d'un atelier ou d'une information collective.

### 1. Éléments de profil des jeunes accompagnés

#### a- Représentation par âge\*

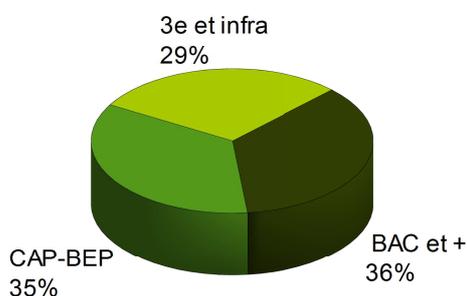
\* Le calcul de l'âge, se fait au 31 décembre 2015



La part des jeunes mineurs représente 15 % de notre public, soit 597 jeunes.

**Données 2014 : 14%**

#### b- Représentation par niveau



64 % des jeunes accompagnés ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 2521 jeunes.

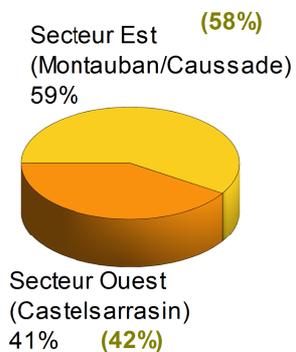
**Données 2014 : 68%**

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 29 % de notre public, soit 1 144 jeunes.

**Données 2014 : 30%**

## c- Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2014
<b>MONTAUBAN</b>	Antenne de Montauban	745	694	1 439	37%
	Permanence Beausoleil	4	4	8	
	Permanence Maison des Asso	49	56	105	3%
	<b>sous-total :</b>	<b>798</b>	<b>754</b>	<b>1 552</b>	<b>40%</b>
<b>CASTELSARRASIN</b>	Antenne de Castelsarrasin	322	366	688	18%
	Permanence Beaumont	28	33	61	2%
	Permanence Grisolles	47	35	82	2%
	Permanence Lafrançaise	36	26	62	2%
	Permanence Lauzerte	39	38	77	2%
	Permanence Lavit	9	5	14	
	Permanence Moissac	113	102	215	5%
	Permanence Montech	80	67	147	4%
	Permanence Valence	104	107	211	5%
	Permanence Verdun	30	24	54	1%
	<b>sous-total :</b>	<b>808</b>	<b>803</b>	<b>1 611</b>	<b>41%</b>
<b>CAUSSADE</b>	Antenne de Caussade	265	281	546	14%
	Permanence Nègrepelisse	90	80	170	4%
	Permanence Saint Antonin	22	26	48	1%
	<b>sous-total :</b>	<b>377</b>	<b>387</b>	<b>764</b>	<b>19%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 983</b>	<b>1 944</b>	<b>3 927</b>	<b>100%</b>



■ Données 2014

## VI. Les 1ers accueils en 2015 : 1 674 jeunes

Une hausse de 2,4 % par rapport à 2014.

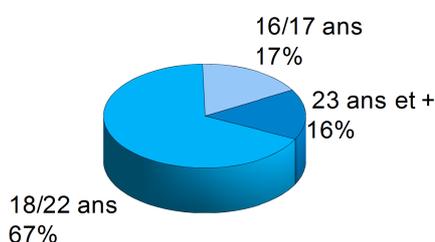
### Définition

Les jeunes sont dits « reçus en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec une conseillère ou un conseiller de la Mission Locale.

### 1. Éléments de profil des jeunes accueillis pour la première fois

#### a- Représentation par âge\* et par sexe

\* Le calcul de l'âge, se fait à la date du premier accueil à la Mission Locale



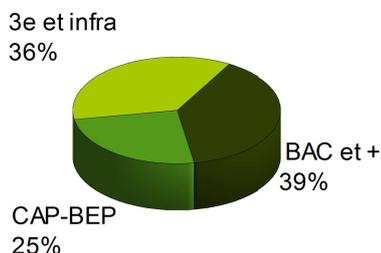
#### Évolution par sexe des 1<sup>ers</sup> accueils depuis 2010 :

Année	Femmes	Hommes
2015	52%	48%
2014	50%	50%
2013	50%	50%
2012	53%	47%
2011	54%	46%
2010	52%	48%

Les 16-17 ans représentent 17% des premiers accueils, soit 286 jeunes.

**Données 2014 : 17%**

#### b- Représentation par niveau



61 % des jeunes en 1er accueil ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, soit 1017 jeunes.

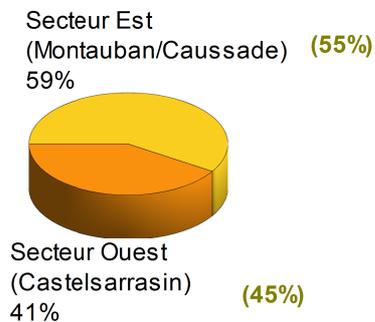
**Données 2014 : 58%**

Les plus faibles niveaux de qualification représentent 36 % de notre public, soit 607 jeunes.

**Données 2014 : 26%**

## c- Représentation par lieu d'accueil

		Femmes	Hommes	TOTAL	2014
<b>MONTAUBAN</b>	Antenne de Montauban	321	299	620	37%
	Permanence Beausoleil	4	3	7	
	Permanence Maison des Asso	15	23	38	2%
	<b>sous-total :</b>	<b>340</b>	<b>325</b>	<b>665</b>	<b>39%</b> (38%)
<b>CASTELSARRASIN</b>	Antenne de Castelsarrasin	138	133	271	16%
	Permanence Beaumont	9	9	18	2%
	Permanence Grisolles	24	23	47	3%
	Permanence Lafrançaise	22	11	33	2%
	Permanence Lauzerte	20	20	40	2%
	Permanence Lavit	4	0	4	
	Permanence Moissac	46	45	91	5%
	Permanence Montech	33	28	61	4%
	Permanence Valence	44	41	85	5%
	Permanence Verdun	14	17	31	2%
	<b>sous-total :</b>	<b>354</b>	<b>327</b>	<b>681</b>	<b>41%</b> (45%)
<b>CAUSSADE</b>	Antenne de Caussade	125	101	226	14%
	Permanence Nègrepelisse	43	37	80	5%
	Permanence Saint Antonin	9	13	22	1%
	<b>sous-total :</b>	<b>177</b>	<b>151</b>	<b>328</b>	<b>20%</b> (17%)
<b>TOTAL</b>		<b>871</b>	<b>803</b>	<b>1 674</b>	<b>100%</b>



■ Données 2014



## **LES ACTIONS 2015 POUR :**

**L'EMPLOI  
LA FORMATION  
LA VIE SOCIALE**

# I. L'emploi

---

## 1. Les Emplois d'Avenir

### Présentation

Créés par la loi du 26 octobre 2012, les emplois d'avenir améliorent l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les bénéficiaires sont les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas diplômés.

L'aide de l'État est d'une durée maximale de trois ans :

- 75% de la rémunération brute (niveau SMIC) pour le secteur non marchand,
- 35% pour les employeurs du secteur marchand. Ce taux est porté à 47 % pour les entreprises d'insertion et les GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).

L'emploi d'avenir est un CDI ou un CDD de 3 ans, à temps plein, incluant une formation. La pérennisation dans l'emploi est visée.

La réussite des parcours repose sur l'engagement des employeurs (tutorat, formation, capacité d'accompagnement, ...) ainsi que sur un accompagnement renforcé assuré par les conseillers de la Mission Locale, tant auprès des jeunes que des employeurs. Un contrat d'engagement tripartite en formalise les étapes.

### Bilan

Sur l'année 2015, la Mission Locale a signé 331 contrats en emploi d'avenir :

- 236 dans le secteur non marchand (71%) :
  - dont associations (39%),
  - dont collectivités Locales (31%),
  - dont établissements publics sanitaires et sociaux (17%).
- 95 dans le secteur marchand (29%),
- 66 CDI (20%).
- 63% ont un niveau inférieur au niveau IV (Bac),
- 6% sont issus de Quartiers Politique de la Ville (QPV) et 12% de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

### Depuis novembre 2012 :

886 emplois d'avenir ont été signés dans le département, 77 % dans le secteur non marchand. Les jeunes femmes en sont bénéficiaires à 53%. Les collectivités territoriales et les associations sont les principaux employeurs.

## 2. Le plan d'action alternance

### 1. Présentation

En 2015, pour la cinquième année, la Mission Locale, en partenariat avec Pôle Emploi et le Conseil Régional, a mis en œuvre un plan d'action départemental dont l'objectif est de développer l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes par la signature de contrats en alternance : contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation.

### 2. Bilan

#### Actions mises en œuvre en direction des jeunes

Les actions proposées aux jeunes en recherche de contrat en alternance ont été réalisées sur l'ensemble du département. Ces actions ont été mobilisées en complémentarité des dispositifs de droit commun :

- 3 informations collectives : « Connaître les contrats en alternance - Droits et devoirs »,
- 1 atelier sectoriel sur les métiers du BTP,
- 1 visite de CFA organisée pour les jeunes en recherche de contrats d'apprentissage,
- La Mission Locale a participé et mis en relation des jeunes sur les actions organisées par la Région : le Printemps de l'apprentissage et le Job Dating.

#### Actions mises en œuvre vers les entreprises

- 75 contacts avec les entreprises avec information et promotion des contrats en alternance,
- 100 courriers d'information à destination des employeurs potentiels de contrats d'apprentissage ont été envoyés afin de promouvoir les aides spécifiques pour les mineurs,
- Le suivi dans l'emploi a été assuré durant la période d'essai.

#### Résultats

- 94 jeunes intégrés sur le plan d'action dont 72 jeunes femmes,
- 53 immersions en entreprise (15 jeunes femmes),
- 62 entrées en formation (20 jeunes femmes),
- 4 retours en formation initiale (1 jeune femme),
- 95 contrats en alternance signés dont :
  - 85 contrats d'apprentissage : 31 femmes et 53 hommes,
  - 10 contrats de professionnalisation : 3 femmes et 7 hommes.
- 57 autres contrats de travail signés.

Nombre de contrats en alternance signés	Contrats d'Apprent.	Contrats de Pro.	TOTAL
Industrie	2		2
Bâtiment	17	1	18
Hôtellerie, restauration	22		22
Agriculture	5		5
Autres secteurs	39	9	48
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>95</b>

Autres contrats	Nombre de contrats
CDD	23
CDD Intérim	16
CDD Saisonnier	10
CDD Insertion	1
CDI	2
Emplois Emplois d'Avenir	1
Emplois d'Avenir CDD	4
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>

## II. La formation

### 1. Les formations financées par le Conseil Régional de Midi Pyrénées

**676 entrées en formation pour 577 jeunes dont 283 femmes et 294 hommes.**

#### L'orientation vers le Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP)

L'intervention de la Mission Locale en direction du public jeune permet le repérage, l'information personnalisée et l'orientation du public reçu en entretien vers les actions d'orientation, d'évaluation et de formation du Programme Régional de Formation Professionnelle.

#### Le suivi des jeunes en formation

Ce suivi permet :

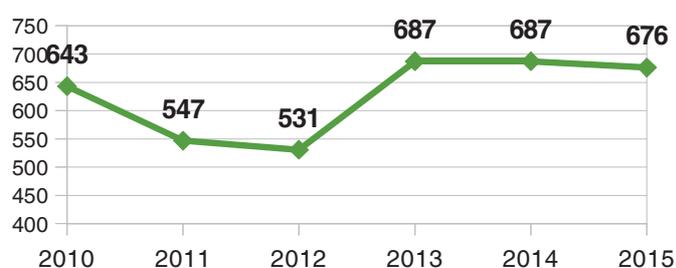
- d'évaluer la progression individuelle par rapport aux objectifs définis en début d'action,
- d'intervenir pour la résolution des problèmes périphériques éventuellement rencontrés (mobilité, logement, santé...).

#### L'accès aux dispositifs

- Le Parcours Orientation Insertion (POI) est largement mobilisé avec 333 intégrations en 2015. Ces actions ont pour objectif de définir un choix de métier, de confirmer un projet, d'effectuer une remise à niveau et permettent d'accéder directement à l'emploi ou à une formation qualifiante.
- Le Parcours Diplômant permet d'acquérir un diplôme ou un titre professionnel par un parcours intégré, constitué d'une pré-qualification et d'une étape qualifiante,
- Les actions qualifiantes permettent d'acquérir les connaissances théoriques et techniques nécessaires. Ces actions, sanctionnées ou non par un diplôme, permettent l'accès à l'emploi direct.

#### Programme Régional de Formation Professionnelle

##### Evolution des intégrations depuis 2010



Le public féminin représente 49% des intégrations (47% en 2014), 72% des jeunes ont un niveau V ou infra. 6% sont mineurs.

Type de formation	Femmes	Hommes	Total Jeunes	Nombre total d'entrées en formation*	
POI	148	185	333	335	50%
Parcours préparatoires	58	22	80	87	13%
Parcours Diplômant	27	45	72	92	14%
Actions qualifiantes certifiantes	37	45	82	92	14%
Chèques	11	1	12	13	2%
Pyramide	3	3	6	6	
Ambition apprenti	12	17	29	29	4%
Autres	15	6	21	22	3%
				<b>676</b>	<b>100%</b>

\* un jeune peut avoir plusieurs entrées en formation

## III. La vie sociale

---

### 1. La santé

#### "Manger, Bouger : Agir pour l'Avenir !" - Agence Régionale de Santé

Les objectifs sont les suivants :

- Améliorer l'état de santé des jeunes de 16 à 25 ans et repérer les jeunes vulnérables,
- Informer les jeunes sur l'alimentation et l'activité physique et leur permettre de devenir acteurs de leur santé,
- Prévenir les pathologies en lien avec l'alimentation et la sédentarité, en particulier l'obésité et le diabète.

Pour mener à bien ce projet, nous travaillons avec une diététicienne nutritionniste.

- 500 jeunes ont été informés des actions mises en place à la Mission Locale.
- 225 ont été positionnés sur les diverses activités sportives ou liées à la diététique. La diététicienne nutritionniste est intervenue sur les groupes en formation POI (Parcours Orientation Insertion) ainsi que sur tous les groupes de jeunes en Garantie Jeunes .
- 22 jeunes ont pu bénéficier de suivis diététiques individualisés et personnalisés.

#### Le planning familial à la Mission Locale : une écoute de proximité

Depuis juin 2007, une permanence d'une demi-journée par semaine est assurée sur l'antenne de Montauban pour les jeunes orientés par les conseillers et, sur demande, une demi-journée par mois à Castelsarrasin.

La mise en place d'entretiens individuels menés par le planning familial répond à la demande de jeunes en matière de mal-être psychologique et social mais aussi de possibilité d'expression de violences. Ce soutien, tenu à discrétion, est souvent une première étape avant la consultation chez un professionnel.

### 2. Le logement

En 2015, 179 jeunes ont manifesté leur souhait d'un accompagnement vers un service logement. Nous travaillons en partenariat avec le CLLAJ et le Pact-Arim afin d'accompagner, de valider ou d'invalider le projet d'accès au logement. Les demandes des jeunes portent sur:

- Information générale sur l'accès au logement (parc privé/parc public),
- Information sur les aides,
- Préparation à l'accès au logement (formalités administratives, simulation financière...),
- Accompagnement vers des structures d'hébergement temporaire ou d'urgence,
- Aide au maintien dans le logement (prévention des impayés et traitement des dettes),
- Accompagnement vers l'entrée en logement durable et/ou relogement.

#### Le partenariat avec le CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

En 2015, 139 jeunes ont été orientés par la Mission Locale du Tarn et Garonne :

- 99 jeunes ont été reçus en entretien individuel dont 48 jeunes inscrits sur des dispositifs d'accompagnement spécifiques (Civis et Garantie Jeunes),
- 66 jeunes ont été accompagnés pour leur demande d'aide à la location,
- 12 jeunes ont déposé des dossiers de demande de logement CLLAJ,
- 11 ont été accompagnés pour une recherche de logement ; 8 ont été relogés,
- 11 jeunes n'ont pu voir leur projet aboutir pour insuffisance de ressources.

### 3. Les aides financières directes

#### Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le FAJ est placé sous la responsabilité du Président du Conseil Départemental.

Le règlement intérieur rappelle la mission d'apport d'une aide ponctuelle aux jeunes en situation de grande précarité. Tout jeune âgé de 18 à 25 ans résidant dans le Tarn-et-Garonne peut bénéficier d'un secours financier dès lors qu'il satisfait aux critères définis.

Quatre comités d'attribution (Caussade, Castelsarrasin, Moissac et Montauban) étudient les demandes présentées par le référent du demandeur.

#### Demands instruites par la Mission Locale :

Type d'aide	Castelsarrasin	Caussade	Montauban	TOTAL	0%
Aide d'urgence	26	9	9	44	10%
Frais pédagogiques	49	10	51	110	26%
Logement	1		11	12	3%
Santé			2	2	0%
Subsistance	29	14	186	229	53%
Transports	11	7	14	32	8%
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>40</b>	<b>273</b>	<b>429</b>	<b>100%</b>
	<b>27%</b>	<b>9%</b>	<b>64%</b>		

### 4. Le fonds d'intervention Mission Locale

La mise en œuvre de ce fonds d'intervention, initié en 2012, repose sur une analyse des besoins identifiés auprès du public. Il intervient en complémentarité des dispositifs de droit commun existants (FAJ, CIVIS, FIPJ,...) et ce, dans le but de favoriser l'insertion des jeunes.

La Mission Locale de Tarn et Garonne a fait le choix d'affecter une part de sa réserve pour projet associatif sur ce fonds d'intervention, en accord avec la circulaire DGEFP N°2004-24 du 18 Août 2004 relative au financement du réseau des Missions Locales.

Plusieurs actions en 2015 pour un total de 37 371,03 € :

Intitulé	Descriptif synthétique	Montants dépensés en 2015
<b>Convention Foyer des Jeunes Travailleurs</b>	Permettre aux jeunes en situation de précarité de bénéficier de repas et de petits déjeuners	14 800,00 €
<b>Convention Montauban Services</b>	Aide à la mobilité par la location de scooters ou de voitures	10 243,00 €
<b>Chèques de service</b>	Aides ponctuelles	6 054,00 €
<b>Fonds d'aide</b>	Appuis ciblés pour l'accès à l'emploi ou à la formation (ex. : cartes de bus)	5 111,17 €
<b>Kits d'hygiène</b>	Achat de kits d'hygiène constitués de produits de première nécessité	1 162,86 €



# **LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ**

# I. Le programme CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

## 1. Présentation

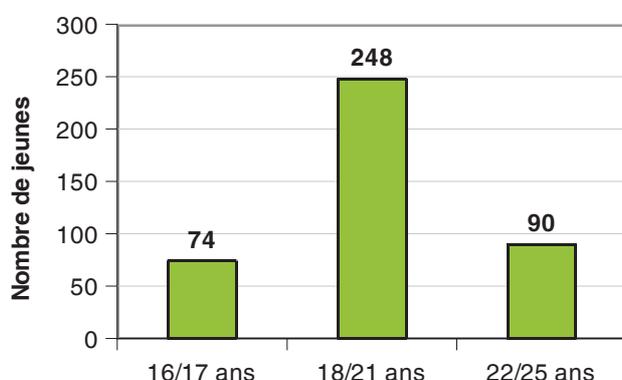
Depuis 2005, le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) instaure un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour des jeunes de 16 à 25 ans révolus, en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Chaque CIVIS est conclu pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable une fois pour les jeunes intégrés en CIVIS classique et jusqu'au 26<sup>ème</sup> anniversaire pour les jeunes en CIVIS Renforcé.

**CIVIS Classique** : niveau CAP/BEP ou Bac (diplôme obtenu) et supérieur. **CIVIS Renforcé** : jusqu'au niveau CAP/BEP (diplôme non obtenu) ou abandon de la scolarité avant la classe de terminale (sans obtention de diplôme).

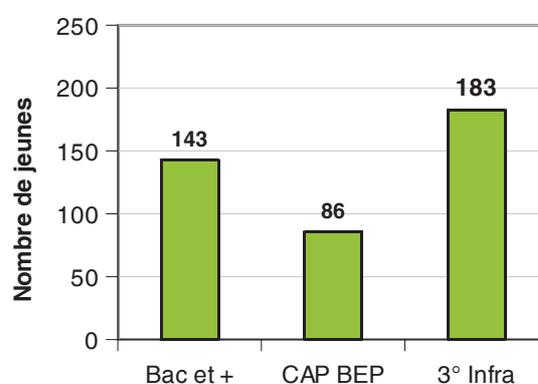
## 2. Bilan

412 jeunes ont intégré le CIVIS (210 femmes et 202 hommes) dont 184 jeunes en CIVIS renforcé (85 jeunes femmes).

Répartition par âge



Répartition par niveau



## 3. Des moyens associés :

### L'allocation CIVIS : la sécurisation des parcours

Cette allocation mensuelle est destinée à garantir une stabilité financière en contre partie du respect des engagements. La consommation en 2015 a été de 120 816 € ; 2236 demandes d'allocations pour 543 jeunes. Le montant moyen mensuel accordé par jeune est de 54 €.

### Les actions FIPJ : Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes

Ce fonds est destiné à financer des actions complémentaires aux dispositifs de droit commun et intervient en complément d'actions déjà existantes.

#### Tableau synthétique des actions FIPJ en 2015

Thème	Objectif action	Prestataire	Nombre de jeunes concernés
EMPLOI	Permettre aux jeunes ayant un projet d'accès à l'emploi, à la formation ou à un concours de bénéficier d'une préparation aux entretiens d'embauche	CIBC	53
MOBILITE	Favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation par la location d'un scooter ou d'une voiture	Montauban Services	26
SECURISATION des PARCOURS	Proposer aux jeunes mineurs ou femmes avec enfants des aides sous la forme de tickets services	Mission Locale	49

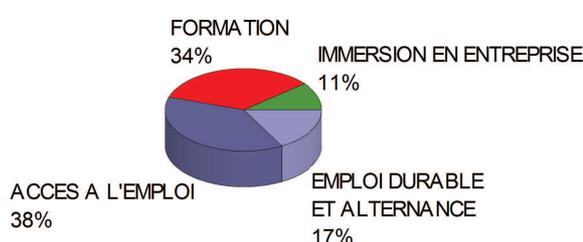
## Entrées en situation professionnelle

Toutes cohortes confondues, 835 jeunes en CIVIS ont bénéficié en 2015 de 996 entrées en situation professionnelle.

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	Nombre total de situations*	
<b>ACCES A L'EMPLOI</b>	<b>153</b>	<b>162</b>	<b>374</b>	<b>38%</b>
<b>EMPLOI DURABLE</b>	<b>93</b>	<b>75</b>	<b>171</b>	<b>17%</b>
<i>dont ALTERNANCE</i>		12	35	4%
<i>dont EMPLOIS D'AVENIR</i>		55	102	10%
<b>FORMATION</b>	<b>144</b>	<b>124</b>	<b>344</b>	<b>34%</b>
<b>IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)</b>	<b>33</b>	<b>51</b>	<b>107</b>	<b>11%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>423</b>	<b>412</b>	<b>996</b>	<b>100%</b>

\* calculé sur l'ensemble des jeunes dans le programme

### Situations professionnelles :



## II. Action RSA Jeunes femmes avec enfants

### 1. Présentation

L'action financée par le Conseil Départemental consiste à accompagner les jeunes femmes de 16 à 25 ans avec enfant(s), bénéficiaires du RSA ou ayant droit, sur prescription des services du Conseil Départemental.

L'objectif pour 2015 était d'accompagner 83 jeunes femmes pour :

- Elaboration du projet professionnel
- Aide à la formulation du projet pré-professionnel,
- Evaluation de l'employabilité,
- Immersion en milieu de travail,
- Accès à l'emploi et/ou à la formation.

Les bénéficiaires sont suivis sur une période de 6 mois, renouvelable une fois.

### 2. Bilan :

10 jeunes femmes accompagnées en 2015 :

- 80% ont un niveau inférieur au CAP/BEP,
- 70% n'ont jamais travaillé,
- 50% ont de 18 à 21 ans,
- 50% ont de 22 à 25 ans.

# III. La Convention de co-traitance Pôle Emploi / Mission Locale

## La mise en œuvre du PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

### 1. Présentation

#### Rappel de l'action

Depuis 2001, la Mission Locale conventionne avec Pôle Emploi dans le cadre de la co-traitance. Les jeunes demandeurs d'emploi sont affectés par Pôle Emploi vers la Mission Locale.

#### Public cible

Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès à l'emploi va de pair avec la résolution de difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé.

#### Mise en œuvre

- Affectation des jeunes suite au diagnostic réalisé par les agents de Pôle Emploi.
- Accueil des jeunes par les conseillers de la Mission Locale et mise en œuvre de l'accompagnement pour une durée maximum de 30 mois.

### 2. Bilan

#### Accompagnement

Chaque jeune est suivi mensuellement. Le DUDE (Dossier Unique du Demandeur d'emploi) permet aux conseillers de réaliser une seule saisie informatique sur la base de données I Milo. Les informations sont transmises directement sur DUDE. L'objectif 2015 était de 520 jeunes à accompagner.

#### Bilan :

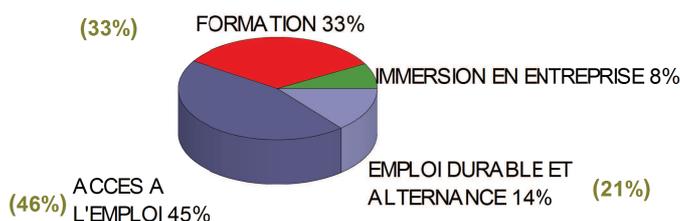
En 2015, 521 jeunes ont été accompagnés : dont 277 femmes (53%) et 244 hommes (47%).

#### Les entrées en situation professionnelle

Toutes cohortes confondues, sur l'année 2015, 1137 jeunes ont bénéficié de 1339 entrées en situation professionnelle.

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	Nombre total de situations *	
<b>ACCES A L'EMPLOI</b>	239	263	<b>600</b>	<b>45%</b>
<b>EMPLOI DURABLE</b>	95	86	<b>185</b>	<b>14%</b>
<i>dont ALTERNANCE</i>	15	33	48	4%
<i>dont EMPLOIS D'AVENIR</i>	36	28	68	5%
<b>FORMATION</b>	181	175	<b>436</b>	<b>33%</b>
<b>IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)</b>	46	52	<b>118</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>561</b>	<b>576</b>	<b>1339</b>	<b>100%</b>

\* calculé sur l'ensemble des jeunes dans le programme



■ Données 2014

## IV. Politique de la ville : Montauban

Afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans habitant le quartier Médiathèque/Chambord relevant du contrat de ville, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban et la Mission Locale ont signé une convention pour l'accompagnement de 80 jeunes résidant sur ces quartiers.

- l'action consiste à accompagner les jeunes cumulant des difficultés (faible niveau scolaire et/ou de formation, mobilité ...) en leur proposant un accompagnement global et renforcé mis en œuvre par le conseiller dédié, intervenant 1,5 demi journées par semaine à la Maison des associations.
- l'objectif est d'aider chaque jeune à construire un parcours d'insertion professionnelle et sociale en mobilisant l'ensemble des dispositifs de droit commun et des actions liées à la résolution de problèmes périphériques (santé, mobilité, hébergement,...), afin de favoriser leur accès à la formation et/ou à l'emploi.

### Bilan

Pour l'année 2015, 84 jeunes ont intégré l'action pour un objectif de 80 :

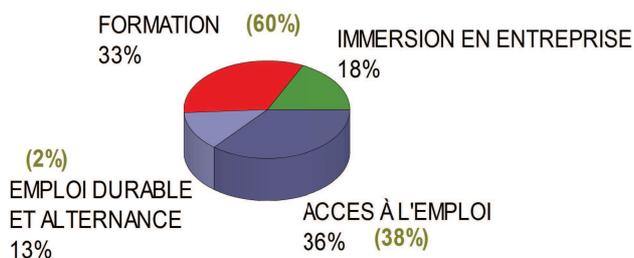
- 41 sont des jeunes femmes,
- 62 ont un niveau inférieur ou égal au niveau CAP/BEP,
- 53 ont entre 16 et 21 ans,
- 6 sont des mineurs.

### Entrées en situation professionnelle

57 jeunes ont bénéficié en 2015 de 67 entrées en situation professionnelle.

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes	Nombre total de situations *	
<b>ACCES A L'EMPLOI</b>	5	13	24	36%
<b>EMPLOI DURABLE</b>	4	5	9	13%
<i>dont ALTERNANCE</i>		3	3	4%
<i>dont EMPLOIS D'AVENIR</i>	4	2	6	9%
<b>FORMATION</b>	8	11	22	33%
<b>IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)</b>	4	7	12	18%
<b>TOTAL</b>	21	36	67	100%

\* calculé sur l'ensemble des jeunes dans le programme



■ Données 2014

# V. L'ANI « Jeunes décrocheurs »

## 1. Présentation

### Rappel de l'action

Cette action a été mise en œuvre dans le cadre de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 7 avril 2011. La mise en œuvre a été effective à partir de janvier 2012. Elle consiste en un accompagnement individuel et renforcé en 3 phases :

- Phase 1 : Diagnostic
- Phase 2 : Accompagnement et définition du plan d'action
- Phase 3 : Accompagnement vers l'emploi et suivi dans l'emploi

### Public cible et mise en œuvre

Les jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme (y compris ceux dont le contrat en alternance a été rompu), nouvellement reçus par la Mission Locale.

- Affectation des jeunes suite au diagnostic réalisé par les conseillers Mission Locale.
- Mise en œuvre de l'accompagnement pour une durée maximale de 18 mois.

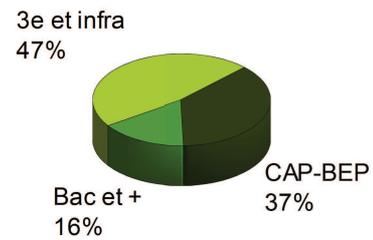
## 2. Bilan

32 jeunes sont entrés dans le dispositif en 2015 dont 17 jeunes femmes.

### Les entrées en situation professionnelle

Toutes cohortes confondues, 61 jeunes ont bénéficié en 2015 de 71 entrées en situation professionnelle (soit 62% des jeunes accompagnés).

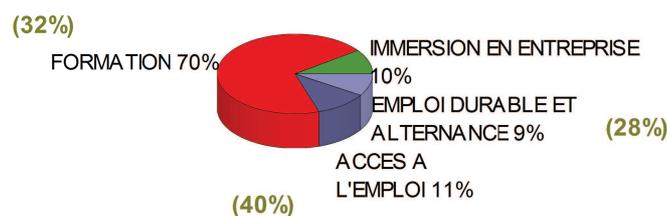
### Répartition par niveau



Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Pour des Femmes	Pour des Hommes
<b>ACCES A L'EMPLOI</b>	2	6
<b>EMPLOI DURABLE</b>	2	3
<i>dont ALTERNANCE</i>		2
<i>dont EMPLOIS D'AVENIR</i>		3
<b>FORMATION</b>	24	19
<b>IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)</b>	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>31</b>

Nombre total de situations *	
8	11%
6	9%
6	8%
50	70%
7	10%
71	100%

\* calculé sur l'ensemble des jeunes dans le programme



■ Données 2014

## VI. La Garantie Jeunes

### 1. Présentation

La Garantie Jeunes s'intègre dans le programme opérationnel national Initiative Européenne Jeunesse et accompagne les jeunes en grande précarité vers l'autonomie, par l'organisation d'un parcours dynamique global, social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation.

#### Public cible et mise en œuvre

- Les jeunes les plus vulnérables de 18 à 25 ans « NEET » : ni étudiants, ni en emploi, ni en formation et en situation de grande précarité, évaluée sur 3 critères : financier, familial, social.
- Pas de condition liée à la qualification.
- Condition de ressources au niveau du RSA. Les jeunes doivent être fortement motivés pour l'accès à l'emploi et disponibles.

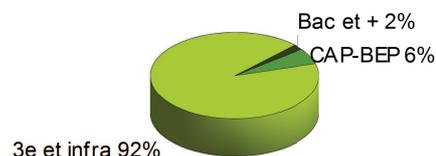
#### Durée de l'accompagnement :

- 12 mois avec possibilité de renouvellement (très exceptionnel) par tranche de 6 mois. L'accompagnement débute par une phase collective de 5 semaines et continue pendant que le jeune est en formation ou en emploi.
- Les jeunes sont soutenus financièrement par une allocation mensuelle de 461,26 €.
- 17 promotions sur Montauban, Castelsarrasin et Caussade : chaque groupe est encadré par un binôme de conseillers dédiés. 6 conseillers + un cadre responsable de secteur projets sont dédiés à l'action.

### 2. Bilan

Au 31 décembre 2015, 246 ont intégré la Garantie Jeunes pour un objectif de 260, soit 95%.  
126 jeunes hommes et 120 jeunes femmes,  
19 sont mineurs,  
46 jeunes sont en QPV.

#### Répartition par niveau

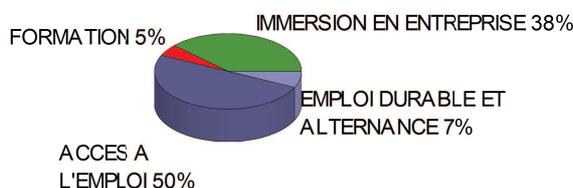


#### Les entrées en situation professionnelle

Au 31 décembre, 142 jeunes, soit 58% des jeunes entrés dans le dispositif en 2015, ont bénéficié de 263 entrées en situations.

Type de situation professionnelle (un jeune peut avoir plusieurs situations professionnelles)	Nombre total de situations*	
<b>ACCES A L'EMPLOI</b>	<b>132</b>	<b>50%</b>
<b>EMPLOI DURABLE</b>	<b>19</b>	<b>7%</b>
<i>dont ALTERNANCE</i>	<b>7</b>	<b>3%</b>
<i>dont EMPLOIS D'AVENIR</i>	<b>5</b>	<b>2%</b>
<b>FORMATION</b>	<b>12</b>	<b>5%</b>
<b>IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)</b>	<b>100</b>	<b>38%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>263</b>	<b>100%</b>

\* calculé sur l'ensemble des jeunes dans le programme





# COMMUNICATION

# I Sites et réseau social

En 2015, la Mission Locale s'est engagée dans le développement de ses outils de communication.

## 1. Le site internet

Il existait déjà mais avait besoin d'une mise à jour plus attractive pour notre public



## 2. L'intranet

Outil indispensable à tout salarié, il a fait l'objet d'une refonte.

## 3. Un réseau social

Les jeunes peuvent désormais communiquer avec nous via ce réseau social en ligne

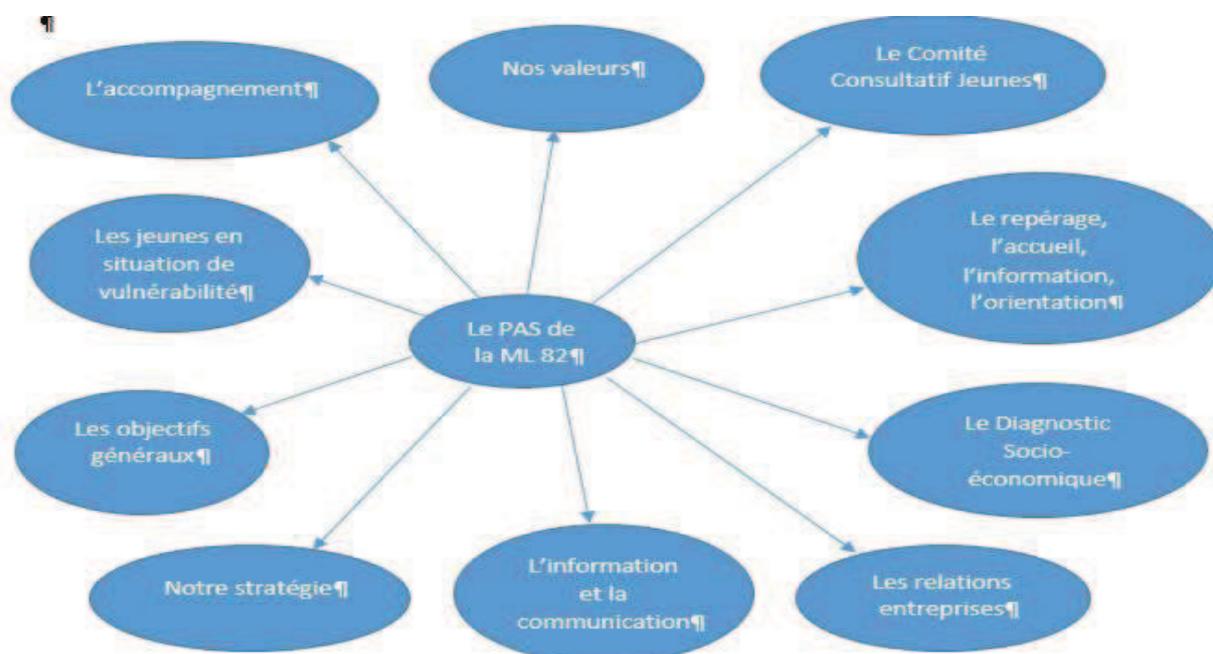


## II. Le Projet Associatif de Structure (PAS)

Lancé le 4 mars 2013 et destiné à fédérer autour d'un projet commun, le Projet Associatif de Structure a mobilisé les salariés, les personnes mises à disposition, les jeunes, les administrateurs et Philippe LABBE, consultant. Le PAS s'est concrétisé en 2015 par l'édition d'un document de référence, synthétisant l'ensemble des productions des 10 groupes de travail.

### 1. Le PAS, c'est :

- Une implication et un investissement forts de l'ensemble des salariés de la structure, ce qui a contribué à la professionnalisation de tous,
- Une réalisation concrète par la publication du document finalisé, point de départ à la mise en œuvre de notre stratégie et des plans d'actions,
- L'expression de groupes de travail, de réunions de synthèse, de plénières et de comités de pilotage qui ont mobilisé l'ensemble des professionnels de la Mission Locale, à partir des thématiques majeures suivantes :



### 2. Les axes de travail pour 2016

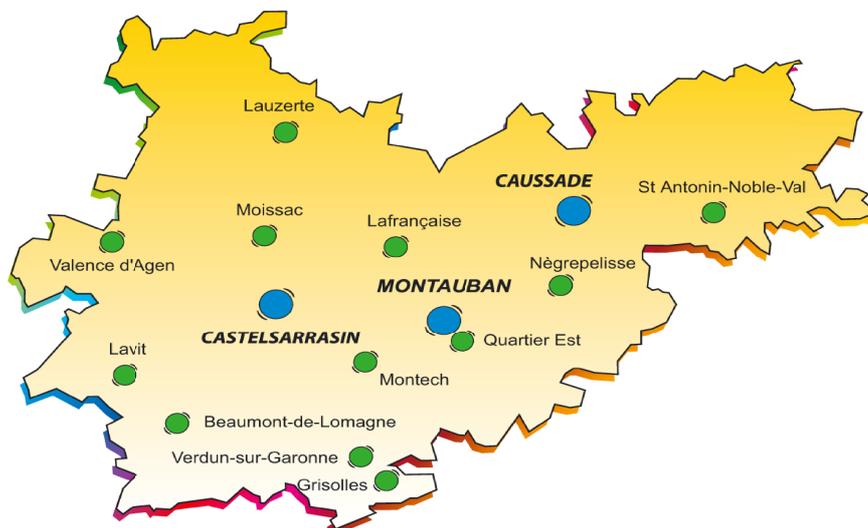
- **1 - Professionnaliser les ressources humaines, construire au sein de la ML des expertises** : ex : création d'un livret d'accueil pour chaque nouveau salarié.
- **2 - Mettre les jeunes en mouvement** : création d'un Comité Consultatif Jeunes.
- **3 - Développer une ingénierie de projet et devenir l'observatoire territorial des jeunes en insertion** : ex. Évaluation de la pertinence des points d'accueil.
- **4 - Améliorer la relation avec les entreprises** : mise en place d'un service emploi, dans un cadre contraint budgétairement.
- **5 - Mettre en place les conditions d'une dynamique permanente de la ML** : Comité de Pilotage 2 fois par an.
- **6 - Mieux Communiquer** : ex. : construction d'une charte interne pour l'utilisateur.
- **7 - Mieux accompagner les jeunes** : modulation de l'accompagnement avec déclinaison du « comment faire ».



## TARN-ET-GARONNE

### Direction Départementale

15 allée de l'Empereur  
Tél. 05 31 78 00 00 (taper 4)  
Fax. 05 63 63 00 05  
direction@missionlocale82.org



### 3 Antennes, sites d'accueil permanents du public et 13 permanences délocalisées

Tél. Numéro Unique : 05.31.78.00.00. (appel local non surtaxé) :

Tapez 1 pour joindre l'Antenne de Montauban, 2 pour l'Antenne de Castelsarrasin, 3 pour l'Antenne de Caussade, 4 pour la Direction Départementale.

#### Antenne de Caussade

Maison de l'Emploi Midi-Quercy  
1 Place de la Gare  
82300 Caussade  
Tél : 05 31 78 00 00 (Taper 3)  
Fax : 05 63 93 70 14  
caussade@missionlocale82.org

#### Antenne de Castelsarrasin

9 Rue de la Paix  
82100 Castelsarrasin  
Tél : 05 31 78 00 00 (Taper 2)  
Fax : 05 63 95 51 20  
castelsarrasin@missionlocale82.org

#### Antenne de Montauban

15 Allée de l'Empereur  
82000 Montauban  
Tél : 05 31 78 00 00 (Taper 1)  
Fax : 05 63 03 85 40  
montauban@missionlocale82.org

#### Permanences :

Nègrepelisse  
Saint-Antonin Noble-Val

#### Permanences :

Beaumont de Lomagne - Grisolles –  
Lafrançaise – Lauzerte - Lavit –  
Moissac – Montech – Valence d'Agen  
Verdun-sur-Garonne

#### Permanences :

Beausoleil  
Maison des Associations

- Beaumont-de-Lomagne – Cté de Com. Lomagne Tarn et Garonnaise – 413 rue Esparsac – BP 34 - 82500 Beaumont-de-L.,
- Grisolles – EREF (Espace Rural Emploi Formation) – 9 rue Faugère – 82700 Grisolles,
- Lafrançaise – Point Relais Emploi – 33 rue Mary Lafon - 82130 Lafrançaise,
- Lauzerte – Association Quercy Pays de Serres – rue du Milial - 82110 Lauzerte,
- Lavit – Mairie – Le Bourg – 82120 Lavit-de-Lomagne,
- Moissac – Maison de la Solidarité et de l'Emploi – 27 rue de la Solidarité – 82200 Moissac,
- Montauban Beausoleil – Centre Social de Beausoleil – rue Santos Dumont – 82000 Montauban,
- Montauban Quartier Est – Maison des Associations – 10 rue Jean Carmet – 82000 Montauban,
- Montech – EREF (Espace Rural Emploi Formation) – ZI Mouscane – 82700 Montech,
- Nègrepelisse – Maison de l'Intercommunalité – 370 av. du 8 mai 1945 – 82800 Nègrepelisse,
- Saint-Antonin-Noble-Val – EREF (Espace Rural Emploi Formation) QRGGA Mairie – 82140 St Antonin NV,
- Valence d'Agen – Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet – 29 rue Jean Baylet – 82400 Valence d'Agen,
- Verdun-sur-Garonne – Centre Médico Social – 1 Cité Najat – 82600 Verdun-sur-Garonne.

*S'engager avec les jeunes, une force pour notre territoire !*